

N° 90 • novembre 2000

*D'après le Panel communautaire de ménages, en 1996, plus de la moitié des jeunes Européens de 18 à 29 ans vivent chez leurs parents ; ils sont 80 % dans ce cas en Italie, en Espagne et au Portugal mais moins de 50 % au Danemark et en Finlande.*

*Les jeunes Britanniques entrent plus tôt dans l'emploi mais comptent aussi beaucoup de jeunes femmes inactives.*

*Plus de 80 % des 26-29 ans travaillent au Danemark, en Allemagne, en Autriche et aux Pays-Bas.*

*La France et la Belgique, par contre, comptent de fortes proportions d'étudiants (deux tiers des 18-21 ans).*

*L'Italie, l'Espagne et la Finlande cumulent, quant à elles, des proportions importantes de chômeurs, d'étudiants et d'inactifs. 70 % des jeunes Européens qui ont un logement indépendant ont aussi un emploi. C'est en France qu'indépendance résidentielle*

*et emploi sont le plus liés et au Portugal que les étudiants restent le plus souvent chez leurs parents. Les ressources personnelles des jeunes (principalement revenus du travail) sont partout inférieures à celles des adultes, particulièrement en France et aux Pays-Bas. 2 à 38 % de ces ressources*

*sont constituées de prestations sociales, qui sont plus faibles dans le sud de l'Europe et de nature différente selon les pays. Les jeunes Européens sont plus nombreux à se situer sous le seuil de pauvreté que le reste de la population (14 % contre 11 %) même si les transferts sociaux réduisent fortement cette pauvreté.*

*Les pays qui dénombrent le plus de jeunes dans ce cas sont l'Irlande, la Finlande et les Pays-Bas.*

**Christine CHAMBAZ**  
Ministère de l'Emploi et de la solidarité  
DREES

## Les jeunes adultes en Europe

**L**e passage à l'âge adulte est une période de transitions vers l'emploi, la fondation d'une famille, l'autonomie financière et résidentielle. Dans tous les pays de la Communauté européenne, cette période tend, semble-t-il, à s'allonger et elle est marquée par des allers et retours entre périodes de formation, de chômage et d'emploi mais aussi entre hébergement par les parents et indépendance résidentielle. Cette dernière, mesurée par la seule occupation d'un logement autonome, n'implique d'ailleurs pas forcément une autonomie financière.

L'étude réalisée ici examine la situation des jeunes Européens de 18 à 29 ans à partir de la troisième vague du Panel communautaire de ménages (PCM). Malgré des limites incontournables, cette source permet une comparaison globale entre pays tant du point de vue de l'activité professionnelle que des contextes familiaux et des ressources dont disposent les jeunes adultes (encadré 1). Elle met particulièrement en évidence la grande diversité des situations des jeunes adultes entre pays européens.



### **Les jeunes Italiens et Espagnols vivent 2,8 fois plus souvent chez leurs parents que les jeunes Danois**

Environ 6 jeunes Européens âgés de 18 à 29 ans sur 10 vivent chez leurs parents (encadré 1). Les pratiques sont en ce domaine très différentes dans les pays du nord et du sud de l'Europe :

- au Danemark, en Finlande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, ce sont moins de la moitié des jeunes adultes qui vivent chez leurs parents (tableau 1) ;

- en Allemagne, en France, en Autriche, au Luxembourg ou en Belgique, cette proportion est modérément plus forte, entre 50 et 60 % ;

- en Grèce et en Irlande, elle devient prépondérante, entre 60 et 75 % ;

- en Italie, en Espagne et au Portugal, enfin, elle culmine autour de 80 %.

L'âge à partir duquel au moins la moitié des individus ont quitté leurs parents s'échelonne ainsi de 21 ans en Finlande à 29 ans en Espagne et plus en Italie. Il est de 24 ans en France, soit un peu moins que la moyenne communautaire (25 ans).

Partout, les jeunes femmes quittent leurs parents plus tôt que les jeunes hommes, et encore plus dans le nord de l'Europe.

### **Dans les pays du sud de l'Europe, la moitié des jeunes en logement indépendant sont parents**

Les deux tiers des jeunes Européens qui n'habitent plus chez leurs parents ont un conjoint et 40 % ont des enfants (encadré 2). Au Portugal, en Italie et en Espagne, où les jeunes restent longtemps chez leurs parents, respectivement 70, 74 et 77 % des jeunes qui vivent en logement indépendant ont un conjoint, et près de la moitié ont des enfants. Partout, les jeunes femmes vivent en couple et ont des enfants plus tôt que les jeunes hommes. Entre 22 et 25 ans, sur la moitié des jeunes Européennes qui ont quitté leurs parents, les deux tiers vivent en couple. Aux mêmes âges, les hommes ne sont que 26 % à occuper un logement indépendant, et la moitié d'entre eux (13 %) y vivent en couple.

Dans les pays du nord de l'Europe, mais aussi en Irlande et surtout au Royaume-Uni, entre 4 et 10 % des jeunes femmes sont des parents isolés. Au Royaume-Uni, entre 26 et 29 ans, elles sont même deux fois plus souvent parents isolés que seules (15 % contre 7 %).

**T 01** proportion de jeunes vivant chez leurs parents en Europe

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	UK	UE-14
18-21 ans	95	73	91	88	98	86	95	96	90	83	85	93	72	79	90
22-25 ans	68	15	51	67	89	53	74	88	64	38	52	82	21	43	63
26-29 ans	26	5	21	47	59	18	34	63	31	10	34	53	7	15	32
<b>Ensemble</b>	<b>61</b>	<b>30</b>	<b>51</b>	<b>67</b>	<b>83</b>	<b>51</b>	<b>71</b>	<b>83</b>	<b>57</b>	<b>39</b>	<b>54</b>	<b>78</b>	<b>32</b>	<b>42</b>	<b>60</b>

Source : Eurostat, Panel communautaire de ménages, vague 3 (1996) - Exploitation DREES.

#### **E 1**

### **Limitation du champ de l'étude induite par la source statistique utilisée**

Les analyses présentées dans cet article s'appuient sur les données de la vague 3 du Panel communautaire de ménages (PCM). Le PCM est une enquête auprès des ménages réalisée dans tous les pays de la Communauté européenne, sauf en Suède. Sa coordination est assurée par Eurostat, qui en finance en partie la collecte. Le questionnaire est harmonisé et les méthodes de traitement (pondérations, imputations de valeurs manquantes) identiques. Les thèmes principaux du PCM sont l'emploi et les revenus, dans une perspective dynamique ; d'autres thèmes sont néanmoins abordés comme la santé, les relations sociales, etc. Le PCM constitue donc une source très riche.

Cependant, quand il s'agit de certaines populations, comme les jeunes, il faut être conscient des limites de cette source. L'enquête se concentre en effet sur les personnes vivant dans des logements dits ordinaires, à l'exclusion donc de toutes les formes d'habitats collectifs tels que cités universitaires, foyers d'étudiants, mais aussi foyers de jeunes travailleurs...

Or, la confrontation des effectifs de jeunes adultes estimés par PCM avec les effectifs issus soit de recensements, soit de projections de population nationales qui, elles, intègrent les personnes vivant en ménages collectifs ou en institutions, montrent des divergences parfois importantes. Près de 10 % des jeunes Européens ne seraient pas représentés par le PCM, cette proportion variant entre 2 % environ en Espagne ou en France et 19 % aux Pays-Bas. Les écarts sont de plus variables selon les âges auxquels on s'intéresse. En France, par exemple, il s'accroît avec l'âge, passant de 0,2 % pour les 18-21 ans, à près de 4 % pour les 26-29 ans. Dans la plupart des autres pays, c'est la tranche des 22-25 ans qui est la plus affectée.

En l'absence de données sur les personnes vivant en ménages collectifs, on peut tenter d'imputer directement l'écart relevé à cette population. Les écarts entre pays sur la proportion globale de jeunes vivant chez leurs parents sont alors amplifiés, sans toutefois remettre en cause le classement des pays selon cette pratique.

B	Belgique
DK	Danemark
D	Allemagne
EL	Grèce
E	Espagne
F	France
IRL	Irlande
I	Italie
L	Luxembourg
NL	Pays-Bas
A	Autriche
P	Portugal
FIN	Finlande
UK	Royaume-Uni
UE-14	Union européenne des 14

## Un échelonnement varié entre fin des études et entrée dans la vie active

Sur 100 jeunes Européens âgés de 18 à 21 ans, 44 sont étudiants, 36 travaillent (dont 3 à temps partiel), 12 sont au chômage et 8 sont inactifs mais non étudiants. La part des étudiants diminue au-delà de cet âge au profit en particulier de celle des actifs occupés : 55 % des 22-25 ans et plus de 70 % des 26-29 ans travaillent. Alors que vers 18-21 ans les femmes sont aussi souvent actives que les hommes, leur taux d'emploi progresse ensuite moins vite (graphique 1). Ces proportions sont toutefois très variables selon les pays.

### ■ Royaume-Uni : une entrée précoce dans l'emploi, mais aussi beaucoup de jeunes femmes inactives.

Près de 70 % des Britanniques de 18 à 21 ans ont un emploi (près de deux fois plus que la moyenne européenne), proportion croissante avec l'âge. Les très jeunes en emploi sont plus souvent à temps partiel que la moyenne communautaire (tableau 2).

La proportion d'étudiants est faible : de l'ordre de 15 % chez les 18-21 ans, elle tombe à 1 % pour les 22-25 ans. La fréquence du chômage est également inférieure à la moyenne européenne (9 contre 12 %).

La supériorité relative des taux d'emploi des jeunes Britanniques s'atténue toutefois avec l'âge. Le Royaume-Uni est en effet le seul pays de l'Union où le taux d'activité des jeunes femmes diminue avec l'âge et celui où la proportion de jeunes femmes inactives avec des enfants est la plus forte. C'est le cas de près d'une femme de 18-21 ans sur 10 (quatre fois plus que la moyenne européenne) ; cette proportion double chez les 22-25 ans et atteint environ un quart chez les 26-29 ans (encadré 3).

E•2

## Les jeunes Européens en charge d'enfants

16 % des jeunes Européens de 18 à 29 ans ont des enfants (tableau a). Cette proportion, qui passe de 2 % chez les 18-21 ans à 34 % chez les 26-29 ans, est maximale au Royaume-Uni (27 %) et en Finlande (26 %), et minimale en Espagne et en Italie (9 %). Environ 5 % des Britanniques et Autrichiens de 18-21 ans sont parents. La majorité (96 %) des jeunes qui ont des enfants ne vivent plus chez leurs parents et 40 % des jeunes qui ne vivent plus chez leurs parents ont eux-mêmes des enfants. Indépendance résidentielle et parentalité semblent donc assez liées, à part dans les pays du sud de l'Europe où la cohabitation des générations dure plus longtemps.

Tableau a  
Proportion de jeunes ayant des enfants et indépendance résidentielle

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	UK	UE-14
<b>Proportion de jeunes ayant des enfants (en %)</b>															
Ensemble	18	19	15	17	9	18	16	9	18	13	22	15	26	27	16
18-21 ans	1	2	1	1	1	1	1	1	1	0	6	3	2	5	2
22-25 ans	10	14	11	13	4	10	12	5	14	8	16	8	22	23	10
26-29 ans	39	40	30	37	22	43	41	22	33	25	38	39	49	45	34
<b>Proportion des jeunes avec enfants vivant chez leurs parents (en %)</b>															
Ensemble	2	1	2	7	12	1	6	8	1	0	6	19	0	1	4
Hommes	3	2	4	14	6	0	1	10		1	8	24	1	1	4
Femmes	2	0	2	5	15	1	9	7		0	5	17	0	1	4

Source : Eurostat, Panel communautaire de ménages, vague 3 (1996) - Exploitation DREES.

À part au Royaume-Uni, en Irlande et en Espagne, les jeunes pères européens ont à âge et indépendance résidentielle donnés plus souvent un emploi que les autres jeunes hommes. Par contre, la probabilité de travailler est partout plus faible pour les jeunes mères, particulièrement au Royaume-Uni.

Les jeunes qui ont des enfants ont en moyenne un niveau de vie inférieur d'environ 15 % à celui de l'ensemble des jeunes (tableau b), surtout au Royaume-Uni, où on compte aussi le plus de jeunes mères inactives. En Finlande ou au Danemark, en revanche, les jeunes qui ont des enfants bénéficient d'un niveau de vie plus plutôt meilleur que celui de leurs congénères.

Tableau b  
Niveau de vie relatif des jeunes avec enfants

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	UK	UE-14
<b>Niveau de vie relatif par rapport à ...</b>															
... l'ensemble des adultes	85	97	77	86	80	86	79	74	84	75	91	96	91	73	80
... l'ensemble des jeunes	86	103	85	90	84	97	80	83	86	85	91	94	104	76	86
<b>Taux de pauvreté (seuil à 50% de la médiane) [en %]</b>															
Avant transferts sociaux	36	28	24	12	26	25	49	29	25	23	23	10	53	38	29
Après transferts sociaux	16	1	12	12	19	8	21	28	9	12	8	7	8	19	15
<b>Taux de pauvreté rapporté à celui de l'ensemble des jeunes</b>															
Avant transferts sociaux	146	111	117	86	136	97	168	141	136	80	157	91	124	154	130
Après transferts sociaux	147	6	83	94	147	65	214	147	95	76	111	90	49	159	107

Source : Eurostat, Panel communautaire de ménages, vague 3 (1996) - Exploitation DREES.

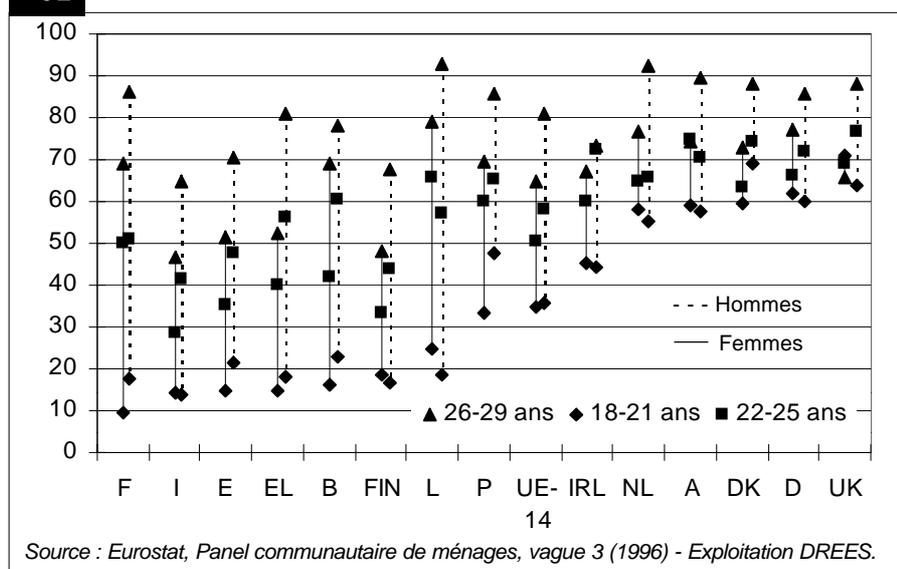
Les jeunes avec enfants sont donc en moyenne un peu plus souvent pauvres que les autres. Leur situation relative diffère cependant considérablement d'un pays à l'autre. Au Danemark, la pauvreté des jeunes avec enfants est très rare (environ 1 %) et de ce fait presque négligeable par rapport à celle des autres jeunes. En Italie, en Irlande, en Espagne ou au Royaume-Uni, elle est en revanche importante (entre 20 et 30 %) et surtout beaucoup plus développée que celle de l'ensemble des jeunes.

### ■ Danemark, Allemagne, Autriche et Pays-Bas : beaucoup d'emploi et peu de chômage parmi les jeunes.

Dans ces pays, les 18-21 ans sont moins souvent en emploi qu'au Royaume-Uni mais les 26-29 ans le sont davantage, leur taux d'emploi dépassant 80 %. Le chômage des jeunes est pour toutes les classes d'âge très inférieur à la moyenne communautaire. Les étudiants sont relative-

ment peu nombreux chez les 18-21 ans (environ 25 %) mais, du moins au Danemark et en Allemagne, la formation se poursuit souvent dans l'entreprise. Ainsi, parmi les 18-21 ans, un tiers environ des Danois qui ont un emploi sont des apprentis rémunérés, et la moitié des jeunes Allemands sont en formation alternée. Le temps partiel concerne dans ces pays relativement moins les

**G.01** taux d'emploi des 18-29 ans  
selon leur sexe



La proportion des jeunes chômeurs y est aussi très supérieure à la moyenne communautaire : environ 20 % contre 12 % pour l'ensemble des 18-29 ans. L'inactivité est également très fréquente chez les jeunes femmes. En Finlande, en particulier, près d'un quart des femmes de 25 à 29 ans sont inactives avec des enfants.

Quant aux jeunes Grecs de 18-21 ans, 28 % d'entre eux sont inactifs sans être étudiants, presque autant pour les hommes que pour les femmes.

**C'est en France qu'indépendance résidentielle et emploi sont le plus liés**

**T.02** les conditions d'emploi des jeunes actifs occupés

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	NL	A	P	FIN	UK	UE-14
Rappel : proportion de jeunes actifs occupés (en %)	50	71	72	44	41	48	59	36	71	73	58	40	72	55
Emplois à temps partiel parmi les actifs occupés (en %)														
Ensemble des 18-29 ans	10	8	4	7	9	10	10	9	12	8	4	10	13	9
18-21 ans	ns	13	1	11	13	26	11	14	10	6	4	23	21	11
Statut de l'emploi (en %)														
Salarié	88	81	75	70	81	94	88	78	92	89	87	87	91	84
Apprenti rémunéré ou en formation	6	18	21	1	5	3	7	5	5	6	ε	6	2	8
Indépendant ou aide familial	6	1	5	29	14	3	5	17	3	5	13	7	7	8

Note : le Luxembourg ne figure pas dans le tableau car les estimations le concernant reposent sur des effectifs trop faibles. Il participe néanmoins à la moyenne communautaire (UE-14).  
Source : Eurostat, Panel communautaire de ménages, vague 3 (1996) - Exploitation DREES.

70 % des jeunes Européens qui ont un logement indépendant ont aussi un emploi. 16 % sont inactifs sans être étudiants, et alors souvent femmes au foyer. Les taux d'emploi et d'activité sont systématiquement plus élevés pour les jeunes qui ne vivent pas chez leurs parents. Néanmoins, ce sont près de la moitié des jeunes actifs occupés qui continuent à lo-

ger chez leurs parents, proportion décroissant fortement avec l'âge : de 87 % chez les 18-21 ans à 29 % chez les 26-29 ans. Les jeunes chômeurs vivent plus fréquemment chez leurs parents que ceux qui ont un emploi, mais moins que les étudiants.

Le lien entre activité et indépendance résidentielle est particulièrement fort dans les pays où le taux d'emploi est faible et l'hébergement familial fréquent. Il est ainsi très affirmé en France, en Belgique, en Italie, en Espagne et en Finlande, où les jeunes actifs occupés ont entre 40 et 50 % de chances de plus que les autres d'occuper un logement indépendant.

jeunes que dans le reste de l'Europe, sauf au Danemark pour les 18-21 ans et aux Pays-Bas pour les 22-29 ans.

**■ Belgique, France : les plus grosses proportions d'étudiants.**

En Belgique et en France, les taux d'emploi sont au contraire très faibles pour les 18-21 ans : deux tiers d'entre eux poursuivent encore leurs études. La Belgique présente même la plus forte proportion d'étudiants parmi les 22-25 ans (30 %). Les jeunes de 18 à 21 ans qui occupent un emploi sont plus souvent que la moyenne à temps partiel. En revanche ils entrent ensuite massivement sur le marché du travail : les proportions de 26-29 ans au chômage ou en emploi dépassent la

moyenne communautaire. Le temps partiel décroît alors fortement.

**■ Italie, Espagne et Finlande : de nombreux chômeurs, étudiants et inactifs.**

Dans ces trois pays, la moitié des 18-21 ans sont étudiants, d'où un taux d'emploi assez faible, entre 15 et 20 % pour cette tranche d'âge. Il augmente ensuite mais reste inférieur à la moyenne communautaire, approchant 60 % pour les 26-29 ans. En Italie et en Espagne, nombre de jeunes actifs sont travailleurs indépendants ou aides familiaux. Relativement peu travaillent à temps partiel, au contraire des très jeunes Finlandais.

## Les étudiants restent relativement plus souvent chez leurs parents au Portugal

Le champ d'étude exclut les étudiants qui vivent dans des logements collectifs de type cités universitaires. La proportion d'étudiants vivant chez leurs parents est donc sur-estimée. Elle semble néanmoins beaucoup plus forte (88 %) que pour les jeunes actifs et semble ne décroître que lentement avec l'âge, passant de 93 % chez les 18-21 ans à encore 68 % chez les 26-29 ans.

Durée des études et indépendance du logement apparaissent donc très liées, mais avec des exceptions. Ainsi, la Finlande présente à la fois une proportion d'étudiants supérieure à la moyenne communautaire et une des plus fortes proportions de jeunes en logement indépendant. *A contrario*, la Grèce compte plutôt moins d'étudiants que la moyenne communautaire et figure parmi les pays où les jeunes restent longtemps chez leurs parents. À âge et sexe donnés, être étudiant diminue partout ou presque la probabilité de ne pas vivre chez ses parents, mais avec une incidence variable, très forte au Portugal, plutôt faible en Autriche et quasi-nulle aux Pays-Bas, au Danemark, en Grèce ou en Finlande.

## Les jeunes femmes inactives ont la plupart du temps quitté leur famille

L'inactivité est avec les études la situation qui maintient les jeunes hommes le plus longtemps au domicile parental. C'est en revanche pour les jeunes femmes celle qui conduit le plus à l'indépendance résidentielle. Ainsi, tandis que 98 % des jeunes Espagnols et 53 % des jeunes Finlandais inactifs vivent chez leurs parents, ces proportions tombent respectivement à 50 et 10 % chez les jeunes inactives de la même nationalité.

Cette différence de comportement entre jeunes hommes et jeunes femmes inactives est maximale au Royaume-Uni.

## Des ressources personnelles inférieures à celles des adultes

Deux tiers des Européens de 18 à 21 ans disposent de ressources personnelles, revenus du travail, trans-

E•3

## Les jeunes mères inactives en Europe

Près d'une jeune Européenne (de 18 à 29 ans) sur dix est inactive avec des enfants. Cette proportion augmente avec l'âge, passant de 2 % pour les 18-21 ans à 16 % pour les 26-29 ans (tableau a). Plus de 90 % de ces jeunes femmes occupent un logement indépendant, proportion elle aussi croissante avec l'âge.

La part des inactives avec enfants est particulièrement importante en Grèce, en Finlande, et surtout au Royaume-Uni. Elle est également supérieure à la moyenne communautaire chez les jeunes femmes qui occupent un logement indépendant en Italie, en Grèce, en Irlande et en Espagne. Dans ces pays, indépendance résidentielle et fondation d'une famille vont très souvent de pair.

Tableau a  
Proportion de jeunes mères inactives parmi les jeunes femmes de 18 à 29 ans (en %)

Statut résidentiel	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	UK	UE-14
Ensemble	7	6	6	15	6	6	11	9	9	8	6	6	16	18	9
Logement indépendant	14	8	11	31	23	11	28	35	17	12	11	17	21	27	18
Chez ses parents	0	0	0	1	1	0	2	1	0	0	0	1	0	1	1

Source : Eurostat, Panel communautaire de ménages, vague 3 (1996) - Exploitation DREES.

Les jeunes mères inactives ont en moyenne un niveau de vie inférieur d'environ 25 % à celui des autres jeunes (tableau b). L'écart est particulièrement important en Irlande, au Royaume-Uni, en Italie et au Portugal. Il est plus modéré en Finlande et en Grèce.

Tableau b  
Le niveau de vie relatif et la pauvreté des jeunes mères inactives

	D	EL	E	F	IRL	I	NL	P	FIN	UK	UE-14
Niveau de vie relatif par rapport à ...											
... l'ensemble des adultes	77	80	68	66	60	60	67	62	81	61	66
... l'ensemble des jeunes	86	84	72	74	61	67	76	61	93	64	72
Taux de pauvreté (seuil à 50% de la médiane) [en %]											
Avant transferts sociaux	25	13	35	45	67	33	39	32	71	64	44
Après transferts sociaux	11	13	25	14	30	32	17	24	8	32	23
Taux de pauvreté rapporté à celui de l'ensemble des jeunes ne vivant pas chez leurs parents											
Avant transferts sociaux	116	110	160	176	233	168	137	266	165	258	198
Après transferts sociaux	75	120	175	112	282	171	107	274	48	263	168

Source : Eurostat, Panel communautaire de ménages, vague 3 (1996) - Exploitation DREES.

Hormis au Royaume-Uni, et dans une moindre mesure en Finlande et en Irlande, presque toutes les jeunes femmes inactives avec des enfants ont aussi un conjoint, souvent actif. De ce fait, l'essentiel des ressources de leurs ménages provient du travail. Les transferts sociaux représentent en moyenne 25 % de leurs ressources, les allocations liées à la famille en constituant un peu plus du tiers. Au Royaume-Uni, où les revenus d'activité de ces ménages sont faibles, les allocations logement constituent 13 % des ressources.

23 % des jeunes mères inactives qui ne vivent pas chez leurs parents appartiennent à des ménages pauvres, soit près de deux fois plus que l'ensemble des jeunes en logement indépendant. En France, au Royaume-Uni et en Italie, la proportion atteint même 30 %. Les transferts sociaux contribuent toutefois fortement à réduire leur pauvreté, davantage même que pour les autres jeunes.

ferts sociaux ou transferts privés. Cette proportion augmente avec l'âge, atteignant 78 % pour les 22-25 ans et 89 % pour les 26-29 ans, rejoignant la part observée pour l'ensemble des adultes de 17 ans et plus. Elle est plus forte pour les jeunes qui occupent un logement indépendant.

Dans les pays où ils restent longtemps chez leurs parents, les jeunes,

hébergés ou indépendants, ont moins fréquemment des ressources personnelles.

**... surtout en France,  
en Espagne et aux Pays-Bas**

La jeunesse est une des étapes du cycle de vie durant laquelle les ressources sont les plus faibles. Leur niveau moyen, lorsqu'elles existent, reste inférieur de 35 % à celui de l'ensemble de la population (disposant de ressources personnelles). L'écart est particulièrement grand en France (45 %), en Espagne (42 %) et aux Pays-Bas (40 %). Il est réduit en Autriche (20 %) et au Royaume-Uni (26 %). Il diminue partout avec l'âge.

Les jeunes en logement indépendant ont des ressources personnelles deux fois plus élevées que les autres, l'écart étant maximal en France et en Finlande (dans un rapport de 1 à 3). Au-delà des effets structurels liés à l'âge, à l'activité ou à la configuration familiale, le niveau relatif des ressources personnelles des jeunes en logement indépendant reste partout, sauf au Portugal, supérieur à celui des jeunes vivant chez leurs parents.

**Les revenus des jeunes  
sont essentiellement  
des revenus du travail  
sauf au Danemark et en Finlande**

Environ 6 jeunes adultes Européens sur 10 disposent de revenus du

travail, cette proportion variant de 43 % chez les 18-21 ans à 76 % chez les 26-29 ans. Ces revenus représentent au total 82 % des ressources personnelles des jeunes, un peu moins chez les 18-21 ans (74 %) et un peu plus chez les 26-29 ans (85 %). Bien que leurs montants soient en moyenne plus faibles, les revenus du travail pèsent donc autant dans les ressources des jeunes que dans celles des adultes européens.

Le nombre de jeunes qui disposent de revenus du travail est bien sûr très lié aux taux d'activité : maximal au Danemark (84 %) et au Royaume-Uni (82 %), minimal en Grèce (38 %) et en Italie (36 %). Cependant, le poids des revenus du travail dans les ressources personnelles des jeunes reste partout prépondérant (entre 75 et 95 %), à part au Danemark (68 %) et en Finlande (58 %), où les transferts sociaux jouent aussi un rôle important.

**Les revenus sociaux :  
entre 2 et 38 %  
des ressources des jeunes**

Les transferts sociaux constituent la deuxième source de revenus des jeunes Européens (tableau 3). Ils représentent 12 % de leurs ressources personnelles, 36 % pour les jeunes qui en bénéficient (près d'un sur trois). Les plus importants sont les indemnités de chômage, les presta-

tions familiales, les prestations d'éducation et les prestations logement.

Dans tous les pays, les jeunes qui bénéficient le plus de transferts sociaux sont les chômeurs et ceux qui ont des enfants. À âge, sexe et activité donnés, vivre chez ses parents diminue en général la probabilité de disposer de revenus sociaux, sauf en France, en Irlande et au Royaume-Uni.

Les pays ont de ce point de vue des pratiques très différentes. Trois groupes de pays peuvent ainsi être distingués (graphique 2) :

**■ Des prestations faibles dans les pays du sud de l'Europe...**

L'Espagne, la Grèce, l'Italie et le Portugal se caractérisent par la faiblesse des prestations sociales perçues par les jeunes : entre 4 % des 18-29 ans en Grèce et 15 % au Portugal bénéficient de tels transferts, soit moins en proportion que la population adulte. Le niveau des prestations perçues par les jeunes bénéficiaires est en outre inférieur à la moyenne communautaire, sauf en Italie. Les transferts sociaux représentent néanmoins, en moyenne, entre 18 % au Portugal et 47 % en Espagne des ressources des jeunes qui en bénéficient. La proportion de jeunes vivant chez leurs parents étant importante dans ces pays, les transferts visant à couvrir leurs besoins sont toutefois peut-être perçus par leurs pa-

**T 03** le poids des transferts sociaux dans les revenus individuels des jeunes

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	UK	UE-14
<b>Montant moyen par bénéficiaire (en PPA*)</b>															
Ensemble des 18-29 ans	3 050	4 100	2 610	1 080	1 870	1 800	2 810	2 410	2 370	2 400	3 670	850	3 140	2 610	2 380
Chez leurs parents	1 700	1 500	2 010	860	1 740	1 350	2 460	2 510	1 990	1 710	2 070	1 030	1 230	1 710	1 670
Indépendants	3 900	4 940	2 890	1 420	2 350	2 170	3 400	2 070	2 710	2 740	4 610	660	3 830	3 160	2 890
<b>Part dans les ressources des bénéficiaires (en %)</b>															
Ensemble des 18-29 ans	39	48	38	25	47	28	47	42	21	38	36	18	54	37	36
Chez leurs parents	34	32	38	21	51	38	46	53	45	47	25	36	43	32	38
Indépendants	41	51	38	30	38	25	48	22	16	36	41	10	55	39	35

\* Parité de pouvoir d'achat.

Source : Eurostat, Panel communautaire de ménages, vague 3 (1996) - Exploitation DREES.

rents, dans une proportion difficile à évaluer<sup>1</sup>.

■ ... au contraire du Danemark et de la Finlande.

Les jeunes Finlandais (3 sur 4) et les jeunes Danois (6 sur 10) bénéficient au contraire très souvent de prestations sociales, davantage même que le reste de la population de leur pays. Les prestations qu'ils perçoivent sont largement supérieures à la moyenne communautaire. Dans ces deux pays, les transferts sociaux représentent environ la moitié des ressources personnelles des jeunes bénéficiaires.

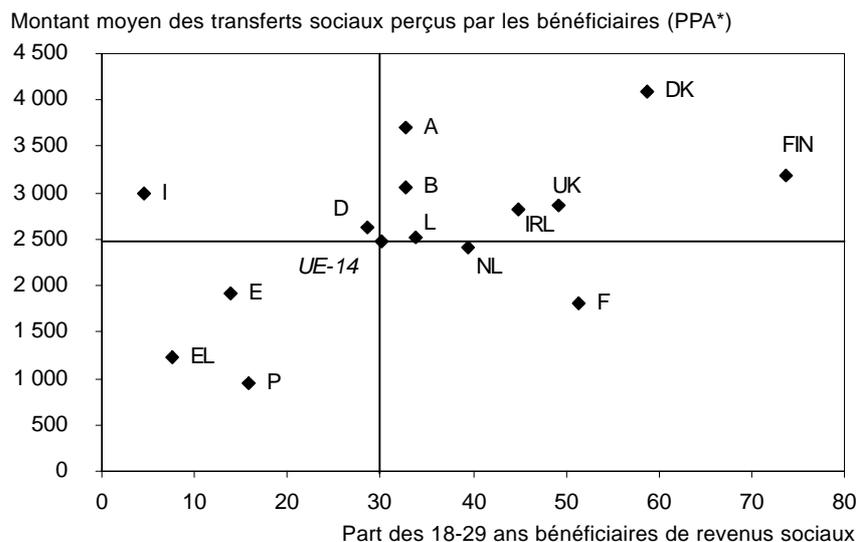
■ Les autres pays européens : des prestations globalement dans la moyenne.

Ces pays occupent, du point de vue des transferts sociaux des jeunes, une position intermédiaire, avec des différences assez marquées. Ainsi, en France, 51 % des jeunes bénéficient de prestations sociales à titre personnel, mais pour des montants moyens assez faibles, inférieurs à la moyenne. En Autriche ou en Belgique, en revanche, la proportion de jeunes bénéficiaires est modérée (de l'ordre du tiers), mais les montants servis sont assez généreux.

■ Allocations logement : entre 1 % en Belgique et 26 % au Royaume-Uni des prestations aux jeunes.

Les allocations logement pèsent relativement peu (moins de 10 %)

**G.02** bénéficiaires de transferts sociaux et montant moyen des prestations



\* Parité de pouvoir d'achat (encadré 5)  
Source : Eurostat, Panel communautaire de ménages, vague 3 (1996) - Exploitation DREES.

dans le total des prestations servies aux jeunes, sauf en France, en Finlande et au Royaume-Uni. Elles représentent ainsi près de 20 % des prestations perçues par les jeunes Français. Près d'un jeune Français sur quatre qui occupe un logement indépendant en bénéficie et, parmi eux, plus de la moitié des chômeurs et des étudiants. Le montant moyen perçu par les bénéficiaires de ces allocations reste toutefois en France inférieur à la moyenne communautaire. En Finlande, les allocations logement touchent une même proportion de jeunes mais y pèsent relativement moins lourd dans le total des prestations (12 %), et d'autres prestations sont distribuées plus massivement. Au Royaume-Uni, leur poids relatif est en revanche très élevé (26 %) bien qu'elles ne concernent qu'environ un jeune « indépendant » sur cinq. Leur montant moyen est élevé et leur cible principale est constituée par les jeunes inactifs.

Au total, si c'est plutôt dans des pays où les jeunes sont nombreux à vivre en logement indépendant que les prestations logement sont déve-

loppées, la relation n'est pas univoque. Aux Pays-Bas ou au Danemark, par exemple, rares sont les jeunes qui bénéficient de prestations logement alors qu'ils sont très nombreux à habiter leur propre logement.

■ Finlande, Autriche : une générosité marquée des prestations familiales.

Les prestations familiales constituent en moyenne le quart des prestations versées aux jeunes. Hormis en Grèce, en Espagne et en Italie, la proportion de jeunes bénéficiaires est fortement liée à celle des jeunes qui ont des enfants. Elle est donc particulièrement forte en Irlande, au Royaume-Uni, au Portugal, en Belgique et en Autriche. Le poids de ces prestations dans le total des transferts sociaux varie toutefois considérablement selon ces pays : il est maximal en Autriche (72 %) et important en Finlande (40 %), où les montants des prestations sont par ailleurs élevés. Au Danemark, malgré des montants élevés, les prestations familiales pèsent relativement peu dans le total des transferts reçus par les jeunes, qui sont peu à en bénéficier. C'est en Espagne,

1. Les transferts ne sont en effet pas distingués selon la personne qui y ouvre droit (le jeune ou toute autre personne du ménage). Que la part des transferts dans le niveau de vie des ménages hébergeant des jeunes soit sensiblement la même que pour les ménages de jeunes indépendants pourrait néanmoins l'indiquer.

en Italie et aux Pays-Bas que le poids relatif des prestations familiales est le plus faible, par conjonction d'une faible proportion de bénéficiaires et de montants effectifs inférieurs à la moyenne communautaire.

■ **Des conditions d'indemnisation du chômage très variées pour les jeunes.**

Les prestations chômage ont globalement un poids moyen comparable à celui des prestations familiales. Il est maximal en Espagne, en Belgique et en Irlande, où l'indemnisation du chômage représente environ la moitié de l'ensemble des prestations versées aux jeunes. Il est minimal en Grèce, en Autriche et au Royaume-Uni (environ 10 %). La proportion de jeunes bénéficiaires de prestations chômage n'est que faiblement liée à l'ampleur effective du chômage des jeunes (graphique 3). Les deux pays où celui-ci est le plus répandu ont ainsi des pratiques d'indemnisation très différentes : les jeunes Finlandais

sont très nombreux à être indemnisés, au contraire des jeunes Espagnols ; mais les montants moyens perçus par les uns et les autres sont proches, légèrement inférieurs à la moyenne communautaire. De même, les jeunes Danois sont souvent indemnisés, et pour des montants élevés, alors que les Portugais le sont rarement, et pour des montants faibles. Ces deux pays comptent pourtant la même proportion de jeunes chômeurs (7 %).

■ **Des prestations d'éducation indépendantes du nombre d'étudiants.**

Ni l'étendue des prestations d'éducation ni leurs montants ne semblent liés à la proportion d'étudiants observée dans les différents pays. Les prestations d'éducation ont ainsi un poids relatif très important aux Pays-Bas (48 %), au Danemark (27 %) et en Italie (27 %). Mais alors que la proportion de bénéficiaires est élevée aux Pays-Bas (22 %) et au Danemark (27 %), elle est très faible en

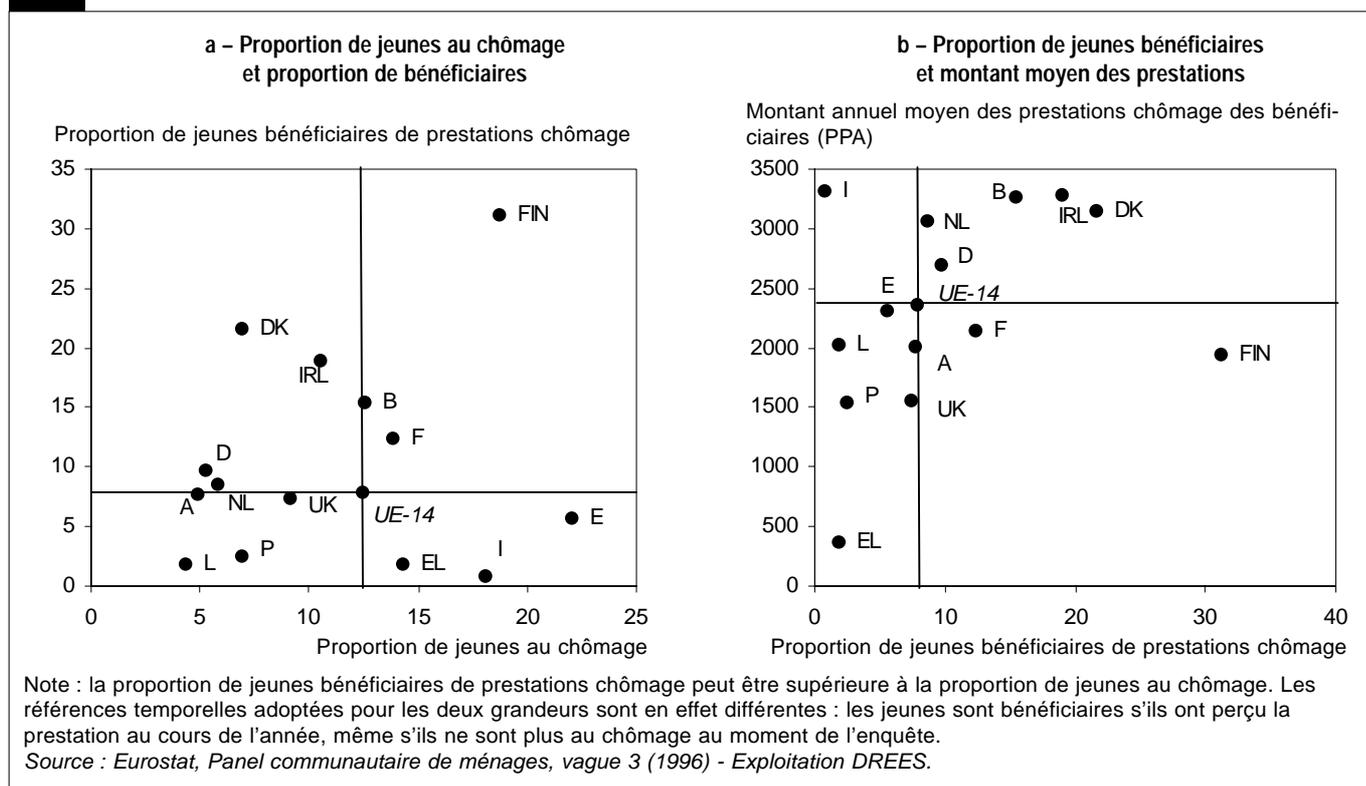
Italie (1 %), pour un niveau de prestations qui est le plus élevé de l'Union.

**Les jeunes hébergés ont un niveau de vie comparable à celui des autres**

Les jeunes qui vivent chez leurs parents contribuent en moyenne pour 15 % aux ressources du ménage<sup>2</sup>, avec de fortes variations selon les pays : 11 % pour les Italiens et 23 % pour les Anglais (tableau 4). L'apport de revenus des jeunes hébergés croît logiquement avec l'âge, de 9 % chez les 18-21 ans à 25 % chez les 26-29 ans.

2. Contribution « directe ». La contribution indirecte, via l'ouverture de droits à prestations sociales pour les autres membres du ménage, n'est pas prise en compte ici. Nous n'avons pas les moyens de l'estimer à partir du PCM.

**G.03** diversité des conditions d'indemnisation du chômage des jeunes



Conventionnellement, le niveau de vie des individus correspond à la somme des ressources de leur ménage divisée par le nombre de ses unités de consommation. Un individu sans ressources personnelles peut alors disposer d'un niveau de vie convenable s'il profite de celles des autres membres de son ménage. Sous cette hypothèse de partage équitable entre les membres du ménage, les jeunes vivant chez leurs parents, malgré leurs faibles ressources personnelles, ont un niveau de vie très proche de celui des jeunes indépendants, voire légèrement supérieur après correction des effets d'âge, de sexe, et d'activité. Le niveau de vie des jeunes hébergés est en moyenne 2,9 fois plus élevé que le montant de leur revenu personnel. Ce rapport est maximal en Finlande (4,1), en France (2,9), en Belgique (2,4) et aux Pays-Bas (2,4), pays où les comportements résidentiels des jeunes sont pourtant très contrastés. Il est plus faible en Autriche, en Irlande ou au Royaume-Uni.

Ce « rendement » de l'hébergement décroît logiquement avec l'âge à mesure de l'augmentation des ressources personnelles des jeunes (encadré 4).

**Au Portugal, les jeunes sont moins souvent pauvres que le reste de la population ; en Finlande ou aux Pays-Bas, ils le sont 2,4 fois plus souvent**

Bien qu'ils bénéficient en moyenne d'un niveau de vie équiva-

**T.04** participation des jeunes vivant chez leurs parents aux ressources du ménage

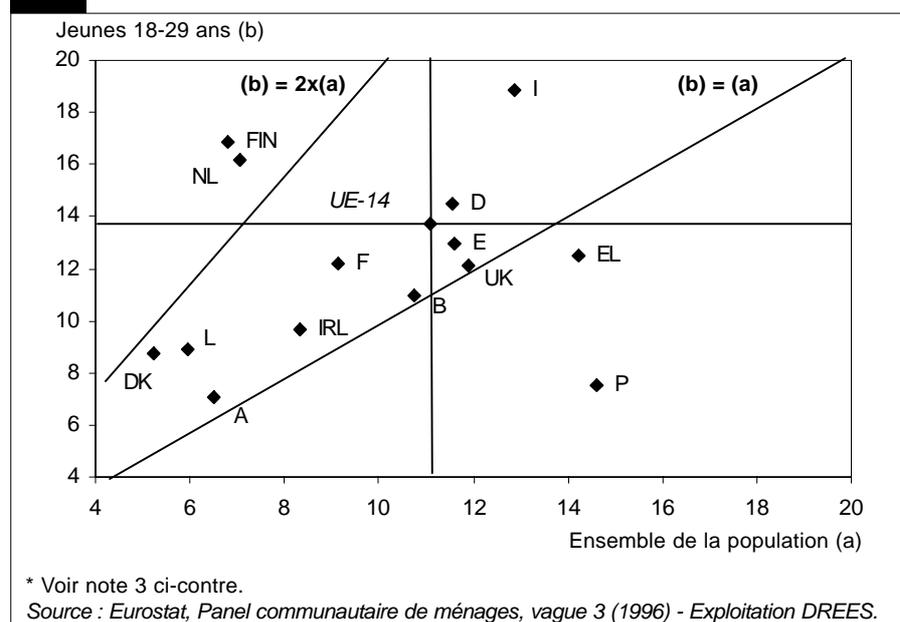
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	UK	UE-14	
Rappel : proportion de jeunes vivant chez leurs parents (en %)	61	30	51	67	83	52	71	83	57	39	54	78	32	42	60	
<b>Part du revenu du jeune dans le revenu total du ménage (en %)</b>																
Ensemble	13	17	18	14	13	12	20	11	16	13	21	17	13	23	15	
18-21 ans	5	13	13	6	6	6	11	5	6	8	15	11	9	16	9	
22-25 ans	15		21	15	14	16	28	12	16	18	23	18	21	28	17	
26-29 ans	35		30	26	22	25	34	21		30	31	28	28	38	25	
<b>Rendement de l'hébergement</b>																
Ensemble	2,4	2,1	1,6	2,0	2,2	3,0	1,0	2,2	1,7	2,4	0,9	1,8	3,1	1,3	1,9	
18-21 ans	8,7	2,9	2,8	7,7	7,2	6,5	2,3	7,1	6,0	5,3	1,9	3,0	5,2	2,4	4,0	
22-25 ans	2,1		1,2	1,8	2,0	2,1	0,5	1,9	1,9	1,5	0,7	1,9	1,4	0,9	1,5	
26-29 ans	0,4	-1,0	0,4	0,7	0,6	0,3	0,3	0,7	-1,0	0,6	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2	
Note : le rendement de l'hébergement est défini comme le rapport entre le niveau de vie et les ressources personnelles du jeune, moins 1.																
Source : Eurostat, Panel communautaire de ménages, vague 3 (1996) - Exploitation DREES.																

lent à celui des jeunes chez leurs parents, les jeunes qui occupent un logement indépendant comptent en leur sein davantage de pauvres<sup>3</sup>.

Les jeunes Européens de 18 à 29 ans sont plus nombreux à être pauvres que la population dans son ensemble (14 % contre 11 %) [graphique 4]. Les pays comptant le plus de pauvres parmi les jeunes sont l'Italie (19 %), la Finlande (17 %) et les Pays-Bas (16 %). Dans ces deux derniers pays, le taux de pauvreté des jeunes est plus de deux fois supérieur

à celui de l'ensemble de la population. Au Portugal et en Espagne, en revanche, pays où par ailleurs le taux de pauvreté est élevé, les jeunes sont moins souvent pauvres que le reste de la population. Ce sont les seuls pays où les jeunes qui ne vivent pas chez leurs parents sont moins souvent pauvres que les autres. Partout ailleurs, les jeunes indépendants se trouvent plus fréquemment en dessous du seuil de pauvreté : jusqu'à trois plus souvent au Royaume-Uni et quatre fois plus souvent au Danemark.

**G.04** pauvreté relative\* des jeunes de 18 à 29 ans en Europe



3. Les pauvres sont ici définis comme des personnes vivant dans des ménages dont le niveau de vie est inférieur à la demi-médiane des niveaux de vie de la population de son pays.

**Les transferts sociaux réduisent fortement la pauvreté des jeunes, mais moins que celle du reste de la population**

Les transferts sociaux réduisent fortement la pauvreté des jeunes. On peut calculer, à seuil de pauvreté donné<sup>4</sup>, la proportion de jeunes qui seraient pauvres s'il n'y avait ni transferts sociaux, ni transferts entre ménages (aide des parents, par exemple). Environ un jeune Européen sur sept est pauvre (14 %). Sans transferts sociaux, cette proportion dépasserait le cinquième (22 %) et sans transferts sociaux ni privés, elle atteindrait 39 % (graphique 5).

L'impact des transferts sociaux sur la pauvreté des jeunes est particulièrement fort en Irlande et au Danemark, la réduction s'opérant dans

un rapport de 1 à 3, avec entre 25 et 30 % de jeunes pauvres avant transferts sociaux, et moins de 10 % après. Cet impact est moins spectaculaire mais significatif en Finlande, en Autriche, au Royaume-Uni, en Belgique et en France. En Finlande, près de la moitié des jeunes (45 %) seraient pauvres en l'absence de transferts sociaux ; 17 % le restent néanmoins après transferts, soit plus que la moyenne européenne. En Grèce, en Italie, au Portugal ou en Espagne, où les transferts sociaux sont relativement peu importants, leur capacité à réduire le taux de pauvreté des jeunes est limitée. En Italie et surtout en Grèce, ce sont les transferts privés qui y contribuent autant sinon plus que les revenus sociaux.

Malgré ce rôle important, les transferts sociaux réduisent moins la

pauvreté des jeunes qui ont un logement indépendant que celle du reste de la population. Avant transferts sociaux, leur taux de pauvreté est 1,4 fois plus élevé que celui des adultes. Après transferts, et alors même qu'il a baissé de 9 points, le taux de pauvreté devient 1,7 fois plus élevé. L'impact des transferts sociaux sur la pauvreté<sup>5</sup> apparaît ainsi d'environ 10 points inférieur, pour ces jeunes, à celui de l'ensemble de la population. Ce constat vaut dans toute l'Union à l'exception de la Belgique. Cette faiblesse relative de l'impact des transferts sociaux est particulièrement nette aux Pays-Bas, où les jeunes sont sur-représentés parmi la population pauvre. *A contrario*, au Portugal ou en Belgique, où la pauvreté des jeunes en logement indépendant avoisine celle de l'ensemble de la population, les transferts sociaux contribuent à la réduire dans une proportion également voisine.

Pour les jeunes vivant chez leurs parents, en particulier lorsqu'ils sont inactifs ou qu'ils travaillent, les transferts sociaux contribuent en moyenne autant à réduire leur pauvreté par les transferts sociaux que celle du reste de la population. Mais ce constat, manifeste pour les jeunes Britanniques, vaut moins pour les jeunes Danois, Espagnols ou Italiens.

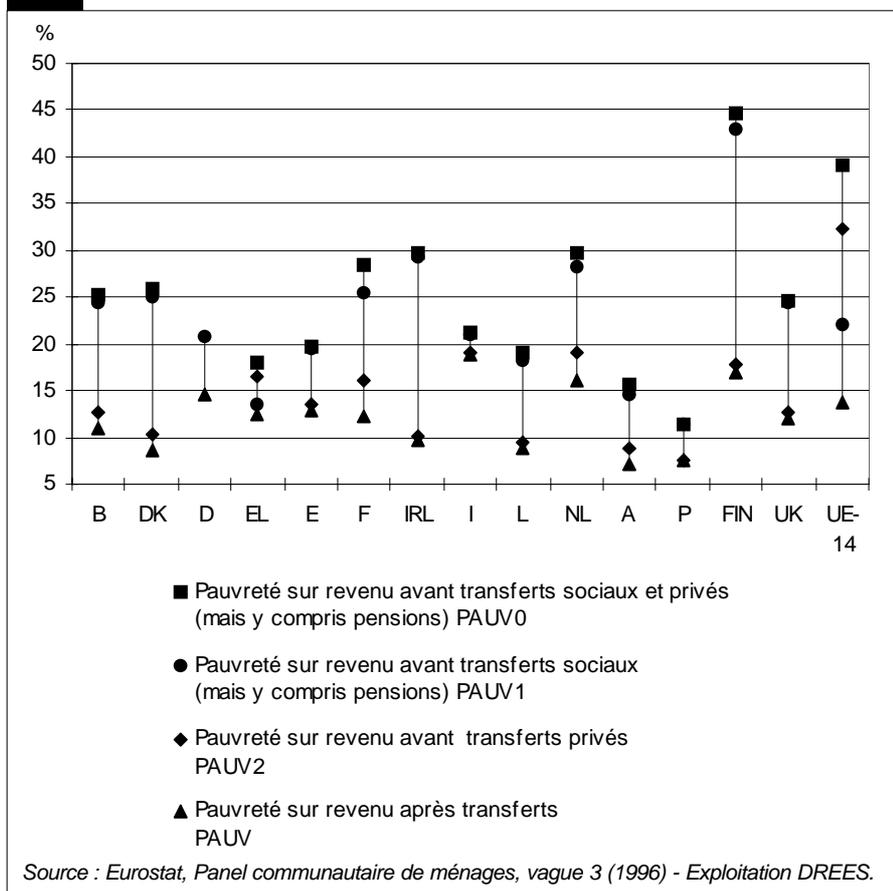
**Vers une typologie des pays européens ?**

La situation des jeunes en Europe est donc très variable : d'un pays à l'autre, les comportements d'activité et de résidence diffèrent. La protection sociale prend plus ou moins bien en compte les réalités de la jeunesse et la pauvreté est plus ou moins pré-

4. Ibidem note 3 p. 9.

5. Cet impact est mesuré par la variation relative des taux de pauvreté avant et après transferts.

**G.05** pauvreté des 18-29 ans avant et après transferts sociaux et privés



sente. Au sein des pays mêmes, « la » jeunesse est multiforme.

Pour autant, on peut tenter de brosser une « typologie » des pays européens à partir de leurs caractéristiques les plus saillantes<sup>6</sup>. Deux grands axes opposent ainsi, d'une part, les pays où les jeunes quittent tard le domicile parental à ceux où ils sont fréquemment nantis de revenus propres et, d'autre part, les pays où le taux d'emploi et le niveau de vie relatif des jeunes est élevé à ceux où le chômage et la pauvreté des jeunes sont fréquents. Un troisième axe opposerait les pays où l'inactivité est fréquente, en particulier chez les femmes, à ceux où les revenus d'activité sont relativement importants. Cinq groupes de pays peuvent alors être distingués.

■ **La Belgique et la France** forment un groupe assez homogène. Les jeunes restent relativement longtemps chez leurs parents, sont moins souvent inactifs mais plus souvent étudiants ou chômeurs qu'ailleurs en Europe et sont nombreux à bénéficier de ressources personnelles. Les revenus du travail constituent près de 80 % de leurs ressources et les transferts sociaux environ 15 %, légèrement plus que la moyenne européenne. Rester chez leurs parents leur procure un surcroît de niveau de vie parmi les plus élevés de la communauté. Leur taux de pauvreté avoisine le taux moyen européen.

6. Notre essai de typologie se fonde sur la fréquence à chaque âge de l'indépendance résidentielle, de la parentalité, des différents statuts d'activité (emploi, chômage, étude, autre inactivité), la fréquence et le niveau relatif des ressources totales des jeunes, des ressources tirées du marché du travail et des revenus sociaux, la part de ces revenus d'activité et des transferts sociaux dans le revenu total, la pauvreté, le « rendement » de l'hébergement et l'impact des transferts sociaux sur la pauvreté des jeunes en écart à la population entière.

**E•4**

**Les ménages européens qui hébergent de jeunes adultes**

On compte en Europe à peu près autant de ménages qui hébergent de jeunes adultes (23 %) que de ménages avec seulement des enfants de moins de 18 ans (tableau a). Dans les pays du sud de l'Europe, la part des ménages hébergeant de jeunes adultes frôle les 40 %. Elle est au contraire inférieure à 20 % dans les pays nordiques (Danemark et Finlande) ainsi qu'en Allemagne et aux Pays-Bas. En France, 20 % des ménages sont dans ce cas.

**Tableau a**  
La structure des ménages européens (en %)

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	UK	UE-14
Ménages hébergeant des jeunes adultes	20	11	15	34	42	20	31	37	24	12	26	41	15	16	23
Ménages avec enfants	26	24	22	23	25	24	29	21	24	26	23	25	24	27	24
Ménages sans enfant	54	65	63	43	33	56	40	42	52	62	51	34	62	57	53
<b>Total</b>	<b>100</b>														

Source : Eurostat, Panel communautaire de ménages, vague 3 (1996) - Exploitation DREES.

Plus les jeunes hébergés avancent en âge, plus ils sont actifs ou chômeurs et moins souvent étudiants. Ainsi, pour la moitié des ménages hébergeant de jeunes adultes, ces jeunes adultes occupent un emploi, la proportion étant de 40 % pour les ménages où le plus âgé des jeunes a entre 18 et 21 ans, 73 % pour ceux où il a entre 26 et 29 ans

Le niveau de vie moyen des ménages européens qui hébergent de jeunes adultes est globalement comparable à celui des ménages avec enfants (tableau b). Il lui est supérieur au Royaume-Uni, en Autriche et en Allemagne, et inférieur en Espagne, en Italie, en Grèce et en Finlande. Ce niveau de vie relatif est à peu près partout croissant avec l'âge de l'ainé des jeunes adultes hébergés. À mesure que les jeunes adultes prennent de l'âge, ils sont en effet plus souvent actifs et contribuent alors davantage aux ressources du ménage.

**Tableau b**  
Niveau de vie relatif des ménages hébergeant des jeunes adultes selon l'âge de l'ainé des jeunes adultes hébergés

... par rapport ...	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	UK	UE-14
<b>À l'ensemble des ménages</b>															
Ensemble	104	110	100	100	92	101	99	91	97	93	107	103	101	108	94
<b>Aux ménages avec enfants</b>															
Ensemble	102	104	109	93	86	102	101	92	106	104	114	97	94	116	98
Âge maximum : 18-21	92	100	103	90	81	98	89	84	89	97	104	92	92	113	95
Âge maximum : 22-25	107		117	90	81	104	103	97		104	114	108	95	121	100
Âge maximum : 26-29	113		113	100	100	107	123	97		129	90	103	103	115	98

Source : Eurostat, Panel communautaire de ménages, vague 3 (1996) - Exploitation DREES.

■ **La Grèce, l'Espagne et l'Italie** sont les pays où les jeunes restent le plus longtemps chez leurs parents. Relativement peu d'entre eux (environ 40 %) ont un emploi et leurs taux de chômage sont supérieurs à la moyenne européenne. Le partage entre inactivité et études diffère cependant entre ces pays. Moins de 60 % des jeunes y disposent de ressources personnelles, et on y compte aussi le moins de bénéficiaires de transferts sociaux de l'Union.

■ **Le Danemark, les Pays-Bas et le Royaume-Uni** comptent parmi les pays (avec la Finlande) où les jeunes quittent le plus tôt le domicile parental. La proportion de chômeurs parmi

les jeunes est relativement faible (6 à 9 %), tandis que les taux d'emploi, autour de 70 %, dépassent amplement la moyenne communautaire. Plus de 90 % des jeunes disposent de revenus propres et entre 40 et 60 % de revenus sociaux, dont le niveau est plus généreux que pour le reste de la population. Pour autant, ces revenus sociaux réduisent moins le taux de pauvreté des jeunes que celui de l'ensemble de la population, en particulier aux Pays-Bas où la pauvreté des jeunes reste supérieure à la moyenne européenne.

■ **La Finlande** se distingue des autres pays de l'Union par la précocité du départ du domicile des parents. Les

22-25 ans sont ainsi près de 80 % à vivre dans un logement indépendant, soit deux fois plus que la moyenne européenne. Un nombre important d'entre eux ont des enfants et près d'un quart des jeunes femmes sont inactives. La Finlande pourrait en cela être rapprochée du Royaume-Uni. Mais elle s'en distingue par les très faibles taux d'emploi : 40 % seu-

lement des jeunes travaillent, les autres se répartissant de façon à peu près égale entre chômage, inactivité et études. Les trois quart des jeunes ou presque bénéficient de transferts sociaux, mais la pauvreté reste supérieure à la moyenne communautaire.

■ **Le reste de l'Union européenne** (Allemagne, Autriche, Irlande,

Luxembourg, Portugal) constitue un groupe de pays assez hétérogène, mais proche sur nombre de points de la moyenne communautaire. Seules caractéristiques marquantes : le chômage des jeunes est plutôt moins développé qu'ailleurs, inférieur à 10 %, et leur taux de pauvreté, si on excepte l'Allemagne, est inférieur à la moyenne européenne. ●

#### Pour comprendre ces résultats : les concepts utilisés

● **Les revenus du ménage** sont calculés comme la somme de tous les revenus perçus par chacun des individus du ménage : revenus du travail, salarié ou indépendant, mais aussi revenus de transferts sociaux, revenus du patrimoine, revenus provenant de transferts entre ménages. Afin de tenir compte de la taille des ménages, ils sont rapportés au nombre d'unités de consommation du ménage, évalué selon l'échelle OCDE : on ne parle plus alors de revenu mais de niveau de vie. Le **niveau de vie** est défini au niveau des ménages et ensuite supposé commun à tous les individus d'un même ménage. La comparaison des revenus ou niveaux de vie entre pays suppose une unité commune. Tous les montants ont donc été convertis en PPA (parité de pouvoir d'achat).

● **La pauvreté** est ici abordée sous son seul angle monétaire. Est déclaré « pauvre » un individu dont le niveau de vie est inférieur à la moitié du niveau de vie médian de son pays. Le niveau de vie médian est celui qui sépare la population en deux : la moitié des individus d'un pays dispose d'un niveau de vie supérieur, et l'autre moitié d'un niveau de vie inférieur.

#### Pour en savoir plus

● BYNNER J., CAVALLI A., CUNNINGHAM H., GALLAND O. et HEINZ W. R., « La jeunesse dans quatre pays d'Europe », Revue de l'OFCE, n° 72, janvier 2000.

● IACOVOU M., « Young People in Europe : Two Models of Household Formation », Institute for Social and Economic Research Working Paper, 98-13, september 1998.

● OBERTI M., « Relations et dépendances familiales – Regards croisés sur les étudiants français et italiens », Revue de l'OFCE, n° 73, avril 2000.